

MISE A JOUR / EVALUATION - Théorique, pratique et administrative



POINTS FORTS

- Evaluation et remise à niveau en présentiel - Cours intensif
- Tests pratiques, théoriques, les démarches administratives revues et corrigées



Durée : 21 heures / 3 Jours

Pré-requis : avoir déjà eu une activité de télépilote déclarée auprès de la DGAC

Cette formation vous est destinée si...

Vous avez eu une activité de télépilote avant 2018 ou au delà, mais n'avez n'êtes plus à jour sur les démarches et la conformité administrative. Votre pratique nécessite une réactualisation.

Au programme :

Mise à jour de vos connaissances et de votre pratique :

- => au pilotage d'un drone civil
- => aux démarches réglementaires et déclarations de vol (Fox Alpha Tango - Clearance Aéro)
- => aux particularités des vols en agglomération, en zone dite sensible, interdite, dangereuse ou réglementée dans les **Scénarios S1, S2 et S3 - Catégories ouverte (OPEN) et Spécifique (STS)**
- => au contrôle, réglage et entretien du matériel de prises de vues aériennes
- => à la vérification des informations aéronautiques de la zone de travail, de la faisabilité, des conditions, de la mise en place éventuelle de protocoles, des objectifs de la mission selon le scénario réglementaire compte tenu du drone utilisé et de sa charge utile
- => à la mise en place des procédures permettant d'assurer la sécurité et la maîtrise des risques humains, techniques et environnementaux. Réalisation d'un REX
- => à la connaissance des procédures d'urgence opérationnelles en conditions anormales en cas de panne matériel ou d'intrusion de tiers dans la zone de survol pour les **Scénarios S1, S2 et S3 Catégories ouverte (OPEN) et Spécifique (STS)** et débriefing

Programme détaillé sur demande.

Vous obtiendrez...

**L'attestation d'aptitude à une formation pratique basique
le livret de progression**

